

En prenant appui sur mille cinq cents ans d'histoire nationale, l'UPR affirme que c'est d'abord en tranchant cette question de la souveraineté nationale qu'elle pourra rétablir l'autorité de l'État et mettre en œuvre de façon efficace un programme de développement économique, culturel et social conforme aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité de la République française.

Un programme de libération nationale qui met de côté le clivage droite-gauche.

Le programme de l'UPR n'est en réalité rien d'autre qu'un programme de libération nationale. Il ignore donc, logiquement et délibérément, le traditionnel clivage droite-gauche.

L'UPR ne prétend pas que le clivage droite-gauche n'existe pas. Mais elle affirme que, comme à chaque fois que la France est en réel danger, ce clivage doit provisoirement s'effacer devant l'urgence. Il existe donc, parmi les membres de l'UPR, des Françaises et des Français venus de tous les horizons politiques, qui sont probablement en désaccord sur des questions économiques ou sociales, ou encore sur des sujets dits de société. Mais tous sont d'accord sur le fait qu'il ne sert à rien de débattre de ces sujets si les décisions stratégiques les concernant ont déjà été tranchées sans que les Français en soient conscients ni avertis. À quoi sert-il, par exemple, de débattre sans fin, voire de se déchirer, sur la fiscalité, la lutte contre les délocalisations, le financement des retraites, l'immigration, l'environnement, etc., puisque les grandes décisions stratégiques en la matière, qui ont été dérobées au peuple français, sont déjà prises par les dirigeants non élus de la BCE et les Commissaires européens, également non élus ?

L'UPR insiste d'ailleurs sur le fait que la prolifération des sujets subalternes est, avec la thématique de l'« autre Europe », l'un des leurs essentiels mis en avant par les partisans de la construction européenne pour empêcher les Français de s'intéresser au seul sujet qui compte : **qui a le pouvoir de décider de quoi ?**

Il en découle que l'UPR est le parti qui a décidé de ne pas se laisser entraîner dans des débats accessoires lorsque l'essentiel est en jeu. Les adhérents de l'UPR restent ainsi libres, s'ils le souhaitent, de se déclarer – en dehors des instances du mouvement – en faveur de telle ou telle option économique, fiscale ou sociale, ou de telle ou telle philosophie sur les sujets de société. Mais, pour rester cohérents avec la présente Charte, ils se font un devoir constant de rechercher, préciser et exposer quelles sont les instances françaises ou étrangères qui décident des sujets qu'ils abordent et quelles sont en conséquence les possibilités réelles, pour eux-mêmes et leurs interlocuteurs, d'influer sur ces sujets. En outre, les adhérents de l'UPR admettent comme un principe essentiel que l'UPR n'est pas le lieu où ces questions accessoires doivent être abordées, sauf lorsqu'il s'agit de démontrer l'impuissance des instances nationales. Ils veillent ainsi à ne pas introduire au sein du mouvement de motifs de division aussi nuisibles que sans objet.

CONCLUSION : UN COMBAT POUR LA DIGNITÉ HUMAINE

La liberté d'opinion laissée aux adhérents de l'UPR sur de très nombreux sujets trouve cependant sa limite dans la nécessité de conserver au mouvement sa dynamique et sa collégialité, et dans le principe éthique qui commande de n'attaquer personne en raison de ses convictions religieuses, de ses origines ou autres.

L'UPR procède à la distinction fondamentale entre la nation et le patriotisme d'un côté, le nationalisme de l'autre. Reprenant à son compte la fameuse parole de Jaurès qui déclarait que « la patrie est le seul bien de ceux qui n'ont rien », l'UPR insiste sur le fait que la patrie et la nation sont les seules instances où peuvent s'exercer réellement la démocratie et la solidarité entre les générations et les catégories sociales.

Reprenant aussi à son compte la phrase de Charles de Gaulle qui expliquait à Alain Peyrefitte que « nous ne sommes pas des nationalistes, nous sommes des nationaux », l'UPR insiste sur le fait que la plupart des conflits ne sont pas nés des nations, mais de la volonté d'une d'entre elles de déborder de son cadre national pour devenir un empire et forcer les autres nations vassalisées à adopter ses valeurs.

Proclamant son amour de la patrie et son rejet de tout nationalisme, l'UPR refuse évidemment tout extrémisme, tout racisme et tout communautarisme, et proclame son attachement à la laïcité et à la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Cette Déclaration, ainsi que l'article 1^{er} du Pacte des Nations Unies sur les droits civils et politiques du 16 décembre 1966 qui pose comme un principe inaliénable le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, constituent la plus haute justification morale au programme de l'UPR, lequel entend justement rendre aux Français leur droit inaliénable à disposer d'eux-mêmes, et leur enjoind de refuser toute servitude, qu'elle soit volontaire ou extorquée.

Dans cette perspective planétaire, l'UPR affirme solennellement qu'en ce XXI^e siècle qui voit le triomphe des échanges et des communications d'un bout à l'autre du globe, la seule instance internationale légitime est plus que jamais l'Organisation des Nations Unies, dont le principe éthique suprême est de traiter tous les peuples et toutes les nations sur un strict pied d'égalité. L'idée même de construire, de gré ou de force, un empire européen – ou euro-atlantique – qui inclurait certaines nations et en exclurait toutes les autres constitue une erreur tragique et un contresens historique majeur, dont les conséquences sur la paix mondiale pourraient être redoutables.

C'est pourquoi l'UPR entend promouvoir les coopérations internationales de toute nature avec tous les États de la planète, sans procéder à une quelconque distinction, moralement et éthiquement suspecte, en fonction de leur appartenance ou non au continent européen. L'UPR rappelle à ce propos que les définitions des continents sont de pures conventions géographiques, qui ne correspondent nullement aux affinités et aux échanges entre les États du globe.

L'UPR entend d'ailleurs approfondir et développer la Francophonie comme un pôle d'équilibre civilisationnel indispensable au maintien de la diversité des cultures du monde. C'est pourquoi l'UPR entend aussi faire inscrire dans la Constitution française le principe de l'incessibilité du siège de membre permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations Unies, avec droit de veto. Cela permettra non seulement de préserver le rôle de grande puissance mondiale de la France mais, au-delà d'elle, d'assurer au monde francophone une place essentielle dans le concert des nations.

L'UPR proclame enfin qu'il n'est pas de progrès possible ni acceptable aux yeux des Français s'il n'est pas conforme aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité de la République, et s'il n'est pas compatible avec la laïcité, l'humanisme, le respect de la diversité culturelle, la justice sociale et le refus de tout communautarisme.

L'UPR souligne que cet ensemble de valeurs fait d'ailleurs de la France une référence mondiale pour tous ceux qui refusent la marchandisation généralisée du monde et la réduction des êtres humains à de simples variables économiques. C'est pourquoi, en plaidant pour que la France sorte de l'utopie funeste de l'empire européen, l'UPR combat pour une conception humaniste de la vie sociale, ainsi que pour la liberté, l'émancipation et la dignité de tout être humain sur terre.

En ce début de troisième millénaire, il n'y a pas de sujet plus important.



UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

L'union du peuple pour rétablir la démocratie



UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

L'union du peuple pour rétablir la démocratie

Union Populaire Républicaine - 60, avenue de la République - 75 011 PARIS
site internet : www.u-p-r.fr courriel : contact@u-p-r.fr

CHARTRE FONDATRICE

Approuvée lors du Congrès fondateur
de l'Union Populaire Républicaine
le 25 mars 2007

Réunis en congrès le 25 mars 2007 – jour du cinquantième anniversaire du traité de Rome – des Français de tout âge et de toute condition ont décidé de fonder l’Union Populaire Républicaine (UPR) afin de rétablir l’indépendance de la France, de rendre sa liberté au peuple français, et de restituer à notre pays son rôle historique de porte-parole de la liberté des peuples et des nations à travers le monde.

Les membres fondateurs sont convenus d’élaborer la présente Charte, qui précise la spécificité des analyses et du programme de l’UPR. Tout adhérent de l’UPR est réputé avoir lu ce document, en partager les analyses et les conclusions, et en mettre en œuvre les orientations.

1. L’ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FRANCE : L’EUROPE EST LE PROBLÈME, PAS LA SOLUTION

L’Union Populaire Républicaine se distingue de tous les mouvements politiques existants sur deux points essentiels :

- d’**une part** sur l’analyse de la situation de la France,
- d’**autre part** sur les moyens de sortir notre pays de la grave crise politique, économique, sociale et morale dans laquelle il ne cesse de s’enfoncer.

Si elle n’est certes pas la cause unique de tous les problèmes de notre pays, la construction européenne n’en est pas moins leur cause principale. Loin d’être leur solution comme on nous somme de le croire depuis un demi-siècle, la construction européenne en est au contraire l’origine. Car elle place les Français sous une tutelle étrangère, qui vide de sens leurs choix démocratiques, verrouille indûment leur avenir, fixe arbitrairement le champ de leurs intérêts, et les plonge indéfiniment et sans raison dans le mépris d’eux-mêmes et une certaine forme de désespoir.

L’UPR est un parti du xxi^e siècle qui est, lui, conscient de ce qui se passe réellement en France et dans le monde.

Par la diversité d’origine, d’âge, de formation, et de profession de ses responsables et de ses militants, l’UPR n’est pas un parti d’ignorants ou de nostalgiques. C’est au contraire un parti né au xxi^e siècle, tout à fait à l’aise avec les technologies de son temps, extrêmement attentif à ce qui se passe ailleurs dans le monde, parfaitement conscient de la complexité des problèmes internationaux, du poids des contraintes économiques, de l’évolution générale du monde et des mentalités, ainsi que de la tradition pluriséculaire d’ouverture et de rayonnement de notre pays.

La plupart des partis politiques développent l’idée selon laquelle les problèmes de la France viendraient du retard pris dans l’adoption de « réformes indispensables », retard lui-même dû à la lenteur des Français à accepter de se mettre au diapason des autres pays du monde. Mais cette culpabilisation lancinante de nos concitoyens est entretenue sans que, justement, ces mouvements politiques ne mènent une étude sérieuse, exhaustive, et sans *a priori* idéologique, sur les raisons véritables qui expliquent les succès et les échecs des autres pays du monde. Très différente est l’approche de l’UPR, qui fonde ses analyses sur une étude minutieuse et sans complaisance de ce qui se fait ailleurs sur la planète – et pas seulement dans quelques pays d’Europe ou aux États-Unis.

Des analyses précises qui bouleversent les idées reçues

L’UPR est par exemple le seul parti politique français :

- à noter que le processus de construction d’un ensemble politique continental, doté d’un gouvernement supranational comme l’est la Commission européenne, n’est imité nulle part ailleurs dans le monde, où triomphe tout au contraire le principe d’État-nation,
- à relever qu’il n’existe, au vu de toutes les statistiques mondiales disponibles, aucune corrélation entre la taille d’un État et le niveau de vie de sa population ; mais qu’il semble, en revanche, en exister une entre le patriotisme et la croissance économique,
- à souligner que les entreprises en Europe nouent de plus en plus fréquemment des alliances avec d’autres entreprises à travers le monde, notamment en Asie, pour mieux concurrencer des entreprises d’autres pays européens. Cette tendance lourde de la vie des affaires prouve l’entière fausseté de l’argument qui prétend que la construction européenne serait une nécessité économique et industrielle et qu’elle nous permettrait de bâtir des « champions européens¹ »,
- à clarifier minutieusement le circuit des prises de décision au sein des instances communautaires, la marginalisation de la France, et le poids considérable qu’y jouent les relais d’influence américains,
- à informer nos concitoyens du coût net, de plus en plus considérable, qu’occasionne la construction européenne sur l’économie et les finances publiques françaises,

- à démontrer, comparaisons statistiques à l’appui, que la France n’est pas dans la situation financière catastrophique que l’on nous annonce,
- à révéler que bien des pays du monde, à commencer par le Japon et les États-Unis, ne respectent nullement les critères de Maastricht que l’on nous présente pourtant comme un impératif de bonne gestion économique et financière,
- à expliquer que s’il est un pays qui risque la banqueroute, ce sont les États-Unis d’Amérique où tous les acteurs économiques (État fédéral, États fédérés, entreprises et ménages) sont beaucoup plus endettés que leurs homologues français².

Très lucide sur les problèmes économiques et sociaux, l’UPR fait bien entendu sienne l’exigence de compétitivité et de dynamisme industriel, scientifique et commercial, comme elle fait également sienne la légitime détermination des Français à garder leur système social et leur conception de la vie en société.

Mais l’UPR affirme qu’aucun des problèmes graves que connaît la France ne peut être durablement résolu si la politique menée ne recueille pas l’assentiment clair et massif des Français. Or un tel assentiment ne peut pas être obtenu de nos concitoyens si le pouvoir qui s’exerce réellement sur eux n’émane pas d’une volonté librement consentie de la nation, dans le cadre de choix authentiquement démocratiques. Car on ne peut pas diriger longtemps la France contre son peuple.

Les blocages de la situation française découlent de l’inavouable – et inavouée – mise sous tutelle étrangère du peuple français

En se fondant sur ce que nous enseignent plus de mille cinq cents ans d’histoire, l’UPR rappelle que le peuple français n’a jamais admis durablement que s’exerce sur lui un pouvoir d’origine étrangère ou dont il ne reconnaissait pas, au fond de lui-même, la légitimité.

Or, quelle que soit la présentation avantageuse, futuriste, utopique, ou édulcorée que l’on tente d’en faire, il est incontestable que, du fait de l’inexistence d’un peuple européen, l’Union européenne a précisément pour effet de soumettre les Français à un pouvoir d’origine étrangère, d’essence oligarchique, et non élu, dont, au fond, ils ne reconnaissent pas la légitimité.

Toute l’histoire de France nous invite donc à comprendre que cette soumission ne peut être que transitoire. Elle n’est pas viable à long terme.

Si les Français ont parfois donné l’impression d’acquiescer à la « construction européenne », notamment lors du référendum sur le traité de Maastricht adopté sur le fil du rasoir, cet accord apparent n’a jamais été obtenu que dans des conditions ambiguës, par une intense pression psychologique menaçant nos concitoyens des pires conséquences en cas de refus.

Jamais les Français n’ont été avertis, avec franchise et honnêteté, des conséquences négatives très concrètes qu’entraîneraient les transferts massifs de souveraineté auxquels on les sommat de consentir dans la hâte et l’imprécision, comme s’il s’agissait d’une bagatelle. Jamais nos compatriotes n’ont par exemple été mis en garde, de la façon explicite et solennelle qui convenait, sur le fait que, dorénavant, les grands choix stratégiques sur l’avenir de la France, en matière de politique étrangère et de défense nationale, dans les domaines sociaux, économiques, monétaires, environnementaux, etc., ne dépendraient plus de leurs votes. Et que, même s’ils se révélaient néfastes (comme nous le constatons bel et bien aujourd’hui), ces choix décisifs leur seraient continûment imposés, de l’extérieur, par les conducteurs d’un attelage absurde, regroupant bientôt une trentaine d’États, où l’influence de la France est devenue marginale tandis que celle des États-Unis d’Amérique, par leurs relais d’influence, y est désormais écrasante.

Accablés par une propagande incessante leur enjoignant d’admettre que la « construction européenne » est tout à la fois une œuvre de paix, une fatalité historique, une nécessité politique, une urgence économique, une avancée sociale, une exigence morale et l’on en passe, les Français ont fini par ne plus imaginer que l’on pouvait fort bien examiner cela de plus près, démontrer le contraire, et s’y opposer.

Mais, dans le même temps, les Français n’ont jamais imaginé non plus que leurs élus ne décideraient plus des choix stratégiques de la France. De même qu’ils ne conçoivent pas un instant qu’il soit possible que les 26 autres États auxquels on les a mariés, pour la plupart sans leur consentement, puissent constituer des majorités dictant au peuple français des décisions que celui-ci refuse.

La résultante de ces contradictions est une vaste confusion des esprits, qui va d’ailleurs en s’aggravant au fur et à mesure que l’évidence des faits amène les Français à dresser des constats exactement inverses aux promesses mirobolantes qu’on leur a égrenées depuis tant d’années :

- on leur avait assuré que « *l’Europe c’est la paix* » ? Mais ils constatent que l’Europe veut entraîner la France dans des coalitions guerrières aux côtés des États-Unis pour mener des guerres qui violent le droit international, comme en Irak par exemple.

- « *l’euro, c’est plus de croissance et plus d’emplois* » ? Mais la zone euro est continuellement la lanterne rouge mondiale de la croissance et de l’emploi.

- « *l’Europe, c’est la prospérité* » ? Mais le pouvoir d’achat stagne ou régresse et les perspectives d’avenir n’ont jamais paru aussi sombres.

- « *l’Europe nous permettra de bâtir des champions industriels face aux États-Unis et à la Chine* » ? Mais la Commission européenne empêche toute mesure de protection comparable à celles que pratiquent allègrement les États-Unis ou la Chine, elle favorise le rachat de la sidérurgie par des intérêts indiens, elle trouve normales et même favorise les délocalisations et la destruction de pans entiers de nos industries, comme le secteur textile, celui du meuble, du jouet, des lunettes, etc., etc.

- « *l’Europe, c’est plus de garanties sociales* » ? Mais la Commission européenne juge bien fondées les délocalisations vers les pays à très bas coûts de salaires et refuse toute harmonisation sociale et fiscale au sein de l’Union européenne, favorisant ainsi ouvertement le *dumping* social et fiscal le plus éhonté.

- « *l’Europe, c’est une meilleure maîtrise des flux migratoires* » ? Mais les Accords de Schengen ont au contraire aboli tout contrôle aux frontières et transformé notre pays en une passoire où entrent sans contrôle les hommes et les marchandises.

- « *l’Europe favorise notre agriculture* » ? Mais Bruxelles a programmé la quasi-disparition de notre agriculture traditionnelle.

- etc.

Un formidable quiproquo est au cœur de la crise politique en France

En résumé, une propagande incessante interdit de faire un bilan critique de la construction européenne et rend *a fortiori* sacrilège toute idée de remise en cause, mais ses résultats de plus en plus désastreux dans tous les domaines empêchent déceamment tout motif de satisfaction.

Ainsi s’est noué, au fil des décennies, un formidable quiproquo. De l’extrême droite à l’extrême gauche, il ne se trouve certes pas un seul responsable politique qui ose se déclarer contre le principe même de la construction européenne. Mais, sur tout l’éventail politique, il ne se trouve pas non plus un seul responsable politique qui se déclare favorable à l’Europe telle qu’elle existe. On a d’ailleurs pu le noter lors de la campagne pour le référendum de mai 2005 sur la Constitution européenne. Car, chose insuffisamment relevée par les observateurs, si les partisans du Non affichaient explicitement leur refus de l’Europe telle qu’elle existe, les partisans du Oui affichaient implicitement le même refus puisque l’argument qu’il avançaient était que cette Constitution apporterait enfin les changements nécessaires (« *votez Oui pour une Europe qui marche* », « *Oui à l’Europe sociale* », etc.).

En somme, tous les responsables politiques français se déclarent pour le principe de la construction européenne et contre la manière dont on constate qu’elle se déroule.

Pour tenter de résoudre cette contradiction, chacun se proclame invariablement pour une « *autre Europe* » et laisse miroiter, devant des électeurs de moins en moins crédules, que cette « *autre Europe* » serait en quelque sorte une France en plus grand.

Mais aucun ne précise que cette séduisante perspective n’est qu’un vœu pieux qui restera sans aucun effet. Car ce n’est ni par hasard ni par inadvertance que l’Europe est telle qu’elle est. C’est parce qu’elle est la résultante de 27 intérêts nationaux antagonistes et que la France, avec désormais un Commissaire sur 27 (soit 3,7 %) n’est tout simplement plus en mesure de faire prévaloir son point de vue, ses valeurs et ses intérêts dans un cénacle où les pays alignés sur les États-Unis sont très majoritaires.

L’UPR estime que c’est justement dans cette schizophrénie politique généralisée que réside le principal point de blocage de la situation française. Parce qu’ils ne veulent pas, ou n’osent pas, aller jusqu’au bout du diagnostic et du nécessaire rejet en bloc de toute construction européenne, les partis politiques français dans leur ensemble ne peuvent donner à l’opinion publique et aux médias qu’une impression confuse et désastreuse pour la démocratie : celle de critiquer l’Europe, mais d’en approuver le principe, tout en n’ayant – pour rendre ses résultats plus attrayants pour les Français – aucune proposition qui puisse recueillir l’accord des 26 autres États-membres.

Du coup, l’ensemble de la politique française devient incohérente et perd toute puissance de mobilisation, laissant grande ouverte la voie libre à tous les extrémismes. Il est donc vital de clarifier la situation politique française en créant un parti dont le but essentiel est de dénouer le quiproquo.

2. LE REDRESSEMENT NATIONAL PASSE INÉLUCTABLEMENT PAR LA SORTIE DE DE L’UNION EUROPÉENNE

Loin d’être un projet porteur de paix, de démocratie et de prospérité, l’unification à marche forcée du continent européen, sous quelque présentation et avec quelques promesses que ce soit, est au contraire une utopie funeste qui conduit nécessairement la France et les pays d’Europe vers une structure politiquement dictatoriale, économiquement inefficace, socialement intolérable, diplomatiquement belliciste, sociologiquement absurde et culturellement inhumaine.

Seules l’indépendance de la France et la souveraineté du peuple français peuvent assurer la prospérité de notre pays et le bon fonctionnement de sa démocratie, son rayonnement dans le monde, ses actions pour la paix et pour l’amitié entre les peuples, sans distinction d’appartenance géographique ou d’appartenance religieuse.

La fin des ambiguïtés

L’une des raisons essentielles de la création de l’UPR réside dans le constat que tous les mouvements politiques se réclamant de la souveraineté nationale affichent des programmes doublement ambigus :

- d’une part, ils font de la souveraineté un sujet parmi d’autres. Or noyer la question européenne dans de nombreux autres sujets, c’est faire perdre de vue le caractère central, spécifique et décisif du nécessaire rétablissement de notre souveraineté nationale.

- d’autre part, ils reprennent à leur compte le mythe de la construction européenne amendable. Ils se déclarent eux aussi en faveur d’une « autre Europe », fût-elle une « Europe des nations » dont ils sont d’ailleurs incapables d’expliquer précisément en quoi elle consisterait et par quel miracle nous y rallierions la Commission européenne et les 26 autres États-membres³.

Estimant que ce sont ces ambiguïtés qui sont la cause première du maintien dans la marginalité d’un mouvement d’opinion pourtant très largement majoritaire dans notre pays, l’UPR se fixe comme ligne de conduite d’avoir un programme clair et net, et de le proposer de façon sereine, démocratique et sans détours aux Français. Ce programme a pour objectif de faire sortir la France de la prétendue « Union » européenne et de refuser tout nouveau projet d’intégration européenne, de dilution des pays européens, ou d’aliénation de la liberté du peuple français, quelle qu’en soit la forme.

En pratique, l’UPR est le seul mouvement politique à proposer – et à inscrire dans ses statuts – qu’il n’est possible de commencer à redresser la France que sur la base de trois orientations essentielles :

- dénoncer tous les traités européens, y compris le traité de Rome**⁴,
- refuser le concept même de « construction européenne », avec ses sempiternelles promesses « d’autre Europe »⁵,**
- inscrire dans la Constitution française l’interdiction de toute délégation de souveraineté qui ne serait pas bornée à des sujets très précis, limités dans le temps et dans leur objet, et régis par des traités internationaux fondés sur la réciprocité et l’égalité entre États.**

L’UPR estime que la limpidité de ce programme, et sa formidable portée libératrice, permettront de rompre avec les ambiguïtés et l’échec répété du « souverainisme » de complaisance, et d’engendrer ce bouleversement politique majeur que le peuple français appelle de ses vœux sans en être pleinement conscient.

^[1] Se prévaloir du « gaullisme » pour entretenir cette fiction est au mieux un anachronisme, au pire une manipulation. Continuellement critiqué par les médias, le MRP [Mouvement républicain populaire, ancien parti politique français (1944 - 1967), classé comme démocrate-chrétien et centriste, qui fut un ardent partisan de la construction européenne] et les lobbys atlantistes, Charles de Gaulle avait certes accepté, voici près d’un demi-siècle, une concession sémantique en évoquant une « Europe des états », à la définition de laquelle il s’était d’ailleurs vainement essayé. Mais c’était dans le tout autre contexte d’une Europe des Six, à ses balbutiements, où la France dominait l’ensemble. Du reste, à chaque fois que la souveraineté nationale fut en jeu, Charles de Gaulle trancha évidemment en sa faveur.

^[2] Traitée de Rome auquel nous devons, entre autres, le principe du pays d’origine que la directive Bolkestein ne fait que mettre en application ; ou l’absence – stratégiquement calamiteuse – de la France à la table des négociations de l’OMC où nous nous faisons représenter par un Commissaire européen. Il est trompeur de promettre aux Français que l’on va lutter contre les délocalisations ou contre le dumping des pays à très bas coûts de salaires tout en étant absent d’une instance où même des micro-États défendent énergiquement, et avec succès, leurs intérêts nationaux.

^[3] Un demi-siècle à maintenant prouvé que tous les projets d’« autre Europe », d’«Europe des peuples», d’«Europe des nations», d’«Europe sociale», d’«Europe indépendante», d’« Europe confédérale », d’«Europe européenne», d’«Europe-cesi » et d’« Europe-cela » ne sont que des leurres destinés à présenter comme inéluctable ce qui est en réalité un processus mûrement conçu de vassalisation de la France, processus de construction politique continentale que n’impose nulle fatalité historique.

^[1] Lorsqu’elles sont parfois envisagées, les fusions d’entreprises européennes sont d’ailleurs souvent bloquées par la Commission européenne au nom de la lutte contre les monopoles.

^[2] Le peuple américain, pour lequel nous éprouvons reconnaissance et amitié, est également victime de cette situation.